

## **Sortie 1/2 journée jeudi 14 février 2019** **Buno-Bonnevaux – Boigneville - Nanteau**

### **Départ / Arrivée :**

Parking Gare de Boigneville

RDV 8h00 marché Paray ou 9h sur place. **Repas tiré du sac laissé dans les voitures**

Suggestion d'itinéraire pour ceux qui vont directement sur place (prévenir Eliette avant)

54 km de Paray, 50 mn. Rejoindre la N7 puis l'A6 direction Fontainebleau. Sortie 13 –Milly la Forêt- Continuer D372, D948, D837 puis D1, traverser Buno Bonnevaux, continuer sur D1 entrer dans Boigneville puis prendre à gauche la D449 et à gauche la place de la Gare.

Indemnisation covoiturage : 6€

GPS Lat. : 48.342630 – Long. : 2.379044

### **Parcours en 2 boucles.**

22 km, 6h de marche + les arrêts.

Aux confins de l'Ile-de-France, cette randonnée suit la Vallée de l'Essonne elle emprunte des chemins forestiers, de petites routes peu passantes et des chemins entre les champs. Cet itinéraire permet de découvrir un intéressant patrimoine : moulins, églises et châteaux qui attestent de l'ancienneté de l'occupation humaine des lieux.

**Matin** – Boucle dans le sens inverse horaire, nous partons S.S.Est par la Butte de Chatillon puis nous rejoignons le GR1-G655 jusqu'à Rouville, les Jacquaires seront déjà sur la route..... Nous arriverons au Château de Rouville puis nous remonterons Nord Est jusqu'à Nanteau et continuerons par le PR que nous quitterons pour rejoindre Le Moulin Paillard et rentrer par le GR1- 655 jusqu'à St Gervais et rejoindrons le parking de la Gare de Boigneville après 12 km et 4 h de marche.

**Pique Nique** au Carrefour de Saint Val -

**Après-midi** – Boucle dans le sens inverse horaire, nous partons N.N.Est pour rejoindre le GR1-655 puis Nord jusqu'à Courcelles. Nous continuons Ouest puis N.Ouest et bifurquerons Est pour atteindre Buno-Bonnevaux, nous suivrons l'Essonne et le GR1 qui nous ramènerons au Moulin Paillard et rentrerons par le GR111 après 10 km de marche.

### **Rappels environnement et sécurité**

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage** Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

**Si vous avez besoin de vous arrêter**, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier